



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 15 décembre 2021

(5)

[Français]

En vertu de l'ordre du Sénat du 25 novembre 2021, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à huis clos aujourd'hui dans la pièce B30 de l'Édifice du Sénat du Canada et avec vidéoconférence, à 13 h 31 HE, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (président).

Membres du comité présents : L'honorable sénateur Boehm (1).

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Duncan, Forest, Galvez, Gerba, Gignac, Loffreda, Pate, Marshall, Mockler et Richards (10).

Participant à la réunion : Kalina Waltos, greffière à la procédure, Annie Trudel, adjointe administrative, Direction des comités; Shaowei Pu et Michaël Lambert-Racine, analystes, Bibliothèque du Parlement; Stav Nitka, agent de communications, Direction des communications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 décembre 2021, le comité poursuit son étude du budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Il est convenu que chaque membre du comité soit autorisé à avoir un membre du personnel présent dans Zoom ou dans la salle de réunion pendant la partie à huis clos de la réunion.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat dès que possible.

À 14 h 46, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Mireille K. Aubé